

Analyses 2010



**2010, une année européenne sur
la lutte contre la pauvreté**

Avec le soutien de la Communauté française

Commission Justice et Paix belge francophone asbl
Rue Maurice Liétart 31/6
B-1150 Bruxelles Belgique
Tél. +32 (0) 2 738 08 01
Fax: +32 (0) 738 08 00
info@justicepaix.be www.justicepaix.be

2010, une année européenne sur la lutte contre la pauvreté

Dans le cadre de son agenda social 2005-2010, la Commission européenne a décidé de proclamer 2010 « l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ». Quel impact cela peut-il bien avoir sur nous, citoyens européens ?

Le concept d'« Année européenne »

Depuis 1983, l'Europe lance chaque année une grande campagne de sensibilisation baptisée « Année européenne ». Celle-ci vise principalement à informer et à créer le dialogue entre citoyens européens sur un sujet spécifique dans le but de faire évoluer les mentalités et les comportements. En 2008, ce fut le dialogue multiculturel qui fut mis à l'honneur¹.

Pourquoi la lutte contre la pauvreté ?

L'année 2010 s'attaque à une thématique particulièrement sensible en ces temps de crise économique : la lutte contre la pauvreté. Ce choix est loin d'être une grande première pour l'Europe. Qui, certes, s'est peut-être réveillée un peu tard, mais a quand même fini par diriger son focus sur une problématique centrale pour la majorité des Etats membres.

En mars 2000, lors du lancement de la stratégie dite « de Lisbonne », les chefs d'états et de gouvernements s'engagent à donner « un élan décisif à l'élimination de la pauvreté » d'ici 2010. Engagement particulièrement ambitieux qui a cependant le mérite de ne pas manquer de conviction ! Suite à cet engagement, le conseil européen décide d'adopter une « méthode ouverte de coordination » ou MOC sur la protection et l'inclusion sociales. Cette méthode doit contribuer à approfondir l'apprentissage mutuel entre Etats membres et permettre de sensibiliser les citoyens au caractère multidimensionnel de l'exclusion et de la pauvreté. Comme on peut s'en douter, et ce malgré les efforts déployés, à l'échéance prévue, il a fallu constater qu'une part significative de la population européenne vit toujours dans le dénuement et n'a pas accès à certains services de base comme les soins de santé.

On parle aujourd'hui de près de 80 millions d'européens qui vivent encore en dessous du seuil de pauvreté (le seuil fixé = 60 % du revenu moyen du pays membre), soit 16% de la population européenne ! Le constat suivant paraît encore plus alarmant : dans la plupart des Etats membres, les enfants sont surexposés au risque de la pauvreté par rapport au reste de la population, 19 % d'entre eux sont menacés, soit 19 millions d'enfants... Quant au fossé qui sépare les hommes des femmes, il est encore d'environ 2%.

Et ce, malgré des systèmes de protection sociale parmi les plus développés au monde...

Pour l'Union européenne, si la pauvreté et l'exclusion portent atteinte au bien être personnel des individus et à leur facultés de prendre part à la vie en société, elles ont également une incidence particulièrement négative sur le développement économique. Ainsi, en 2008, l'Union a réaffirmé sa volonté de poursuivre la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en adoptant la décision n° 1098/2008/CE (parlement et conseil européen) du 22 octobre 2008 relative à l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (2010). Le fil conducteur spécifique à cette année étant de donner voix aux inquiétudes des victimes de la pauvreté et de l'exclusion sociale tout en encourageant les citoyens européens et les autres acteurs à s'engager sur ces questions importantes.

¹ En 2011, ce sera l'année européenne du volontariat et en 2012, celle de la solidarité intergénérationnelle.

Quelle organisation concrète ?

Le principe de sensibilisation propre au concept d'année européenne implique que ce sont les organisations de la société civile et les partenaires sociaux qui doivent s'associer aux États participants et à la Commission européenne pour organiser de nombreuses activités durant toute l'année 2010. Décentralisation et coordination sont donc les maîtres mots de cette année.

Un panel d'activités variées associant divers intervenants est proposé durant un an. Ainsi, deux conférences européennes viendront circonscrire le calendrier, des journées de formation adressées aux médias et aux décideurs apporteront un nouveau panorama sur les thématiques, des manifestations locales et nationales auront lieu dans chacun des États membres ainsi qu'en Islande et en Norvège. Des personnalités publiques et des personnes ayant vécu dans la pauvreté joueront le rôle d'ambassadeurs².

Le budget alloué à cette campagne est de 26 millions d'euros, dont 17 millions proviennent directement des caisses de l'Union européenne. Rien qu'à l'échelle belge, on parle d'un budget de l'ordre de 307.329 euros, doublé par l'Union européenne, soit, un total de 614.658 euros.

Et la Belgique dans tout ça ?

En Belgique, la conférence interministérielle « intégration dans la société » du 15 décembre 2008 a désigné le Service national de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale comme organe national d'exécution et comité d'accompagnement de l'année européenne 2010.

Le programme national belge se devait de tenir compte de la politique d'inclusion sociale de l'Union européenne ainsi que des priorités proposées pour la Présidence belge (juillet 2010) qui tiennent en trois points fondamentaux :

- garantie d'un revenu minimum et protection sociale
- sans abrisme et logement
- rupture du cercle vicieux de la pauvreté (appelé également phénomène de pauvreté générationnelle, qui se transmet de générations en générations).

Cependant, il fallait également dépasser ce cadre pour mobiliser le grand public. Le comité d'accompagnement a donc fait le choix de véhiculer un message clair clamé dans le slogan : « La lutte contre la pauvreté, c'est l'affaire de tous » !

La volonté belge est de valoriser les activités et multiples acteurs déjà engagés plutôt que de susciter des activités nouvelles. Ainsi, 26 projets phares ont été sélectionnés (sur 253 présentés) et vont bénéficier d'un soutien financier leur permettant de concrétiser les engagements pour et avec les personnes qui vivent dans la pauvreté.

A titre d'exemples, se retrouvent dans ces projets sélectionnés : une épicerie sociale, des universités populaires de parents, le projet d'accompagnement scolaire du CPAS de Charleroi, un documentaire sur la vision de la précarité réalisé par la ligue des droits de l'homme,

² En Belgique, c'est la journaliste et présentatrice de la RTBF Hadja LAHBIB qui a décidé de s'engager comme ambassadrice de l'Année européenne 2010.

l'engagement de jeunes belges très pauvres dans le dialogue européen avec le soutien d'ATD Quart Monde, un projet de logement solidaire rue royale, etc.³

Mais, les ambitions de la Belgique se doivent de viser encore plus haut que les étoiles... En effet, avec sa Présidence européenne, le programme national belge doit comporter des ambitions européennes concertées avec la Présidence espagnole (sortante fin juin 2010) et la Présidence hongroise (entrante début janvier 2011).

La Belgique est particulièrement consciente du fait que la lutte contre la pauvreté en Europe passe également par le renforcement de la dimension sociale du projet européen et donc obligatoirement par l'adoption d'une stratégie post - Lisbonne pour une économie solidaire.

Au-delà des activités de sensibilisation organisées, l'idée qui sous-tend l'année européenne est de renforcer les engagements de la Belgique et des autres Etats membres de l'Union européenne et ce, de manière durable et coordonnée afin que chacun développe progressivement des mesures propres dans un esprit de convergence, en vue d'éradiquer la pauvreté et l'exclusion sociale.

Une déclaration finale des chefs d'états et de gouvernements préparée par les Ministres en charge de la lutte contre la pauvreté dans les différents Etats membres doit ainsi concrétiser les acquis et clôturer l'année. Cet engagement présidé par la Belgique devra inclure des objectifs clairs et quantifiés ainsi qu'établir un calendrier pour atteindre ceux-ci.

Que penser de cette année européenne ?

Si nous reprenons la déclaration du secrétaire d'Etat à l'intégration sociale et à la lutte contre la pauvreté, Philippe Courard, selon laquelle : « La Belgique a une responsabilité particulière en ce qui concerne la mise à l'ordre du jour de la pauvreté », on peut se rendre compte à quel point notre pays se doit de faire jouer sa position stratégique actuelle pour faire avancer la lutte contre la pauvreté et, plus globalement, les politiques sociales en Europe. Cette année européenne est un véritable levier pour mobiliser l'opinion publique, les médias et l'ensemble des décideurs afin que ceux-ci agissent de manière solidaire contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. Si l'approche belge est souvent soulignée comme exemplaire en Europe parce qu'elle valorise la participation des personnes en situation de pauvreté dans l'élaboration des politiques, on est également en droit de se demander si ces priorités sont toujours d'actualité en cette période difficile de formation d'un nouveau gouvernement belge.

En 2008, la pauvreté en Belgique touche 1 personne sur 7. On parle de quelques 17.000 personnes sans domicile⁴. La pauvreté, la précarité, l'exclusion c'est non seulement le déni des droits fondamentaux (santé, éducation, sécurité, etc.) des personnes touchées mais c'est également un phénomène social beaucoup plus douloureux : être pauvre aujourd'hui c'est perdre sa dignité, « c'est devenir d'une manière ou d'une autre inutile au monde »⁵.

La Belgique proclamait, le 9 février 2010, dans son discours de lancement de l'année européenne : La lutte contre la pauvreté, c'est l'affaire de tous !, donnons nous rendez-vous en

³ L'ensemble de ces projets et des activités sont repris et consultables sur le site du Service de Lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale : www.luttepauvrete.be.

⁴ Leur nombre réel est sans aucun doute plus élevé mais ni la Belgique, ni l'Union européenne ne disposent d'un recensement officiel des personnes sans abri et sans domicile.

⁵ Extrait de l'article d'Edouard Delruelle, « Digne de mourir comme inutile au monde... »

décembre afin de voir si la perche tendue aura été prise, si une brèche se sera ouverte pour enfin redonner une place aux exclus de notre système économique. Il est plus que temps de prendre à bras le corps un fléau qui plonge une quantité croissante de personnes dans l'abîme, les laissant osciller entre révolte et résignation⁶....

Sophie Hustinx,
Chargée de projets à Justice et Paix,
Septembre 2010.

Pauvreté en Europe – Quelques chiffres

Le **niveau de vie** des « pauvres » fluctue au sein de l'UE entre moins de 200 euros/mois (états baltes, Hongrie, Pologne, Slovaquie) contre un seuil de 900 euros (Danemark, Irlande, Luxembourg, Finlande, Royaume-Uni).

Les **transferts sociaux** (allocations familiales, de chômage et de logement, autres que retraites) réduisent dans l'UE le risque de pauvreté de 38%. Cet impact est encore plus important sur les enfants (42% en 2006).

Le travail ne prémunit pas toujours contre la pauvreté. En 2006, 8% des citoyens de l'UE âgés de 18 ans et plus et occupant un emploi vivaient en deça du seuil de pauvreté (13% en Pologne et 14% en Grèce).

Les **perceptions de la pauvreté par les européens** varient fortement :

- **24 %** considèrent que l'on est « pauvre » lorsque les ressources sont si limitées qu'on ne peut pas s'intégrer pleinement dans la société dans laquelle on vit ;
- **22%** voient la pauvreté comme l'impossibilité de subvenir aux besoins basiques ;
- **21%** considèrent que les personnes pauvres sont celles qui dépendent des autorités publiques ou des organismes de charité ;
- **18%** pensent que la pauvreté se mesure par un revenu mensuel inférieur au seuil de pauvreté ;
- **73%** des personnes interrogées pensent que la pauvreté dans leur pays est généralisée.

⁶ Idem.